

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00506

Numéro SIREN : 539 449 124

Nom ou dénomination : 6ème Sens Immobilier Entreprises

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/045541

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 104 024 340 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 24 413 655 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 18/05/2022 par le dirigeant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Le stock de marchandises correspond à la valorisation des biens immobiliers acquis en vue de leur revente. Ces biens sont valorisés à leur coût d'acquisition. Ce coût intègre :

- le prix d'acquisition des biens
- les frais d'acquisition
- les taxes relatives aux constructions (tfe, ...)
- le coût des travaux de rénovation
- les honoraires techniques (géomètres, architectes, bureaux d'études ...)
- tva non récupérable
- tout autre frais directement rattachable à la mise en service du bien

FRAIS FINANCIERS

La société n'a pas opté pour l'intégration du coût d'emprunts dans le coût de revient des biens.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	1 608 950			1 608 950
- Constructions sur sol propre	5 949 566			5 949 566
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		8 900		8 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 365			25 365
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 583 880	8 900		7 592 780
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 263 490	1 240 510	543 766	3 960 234
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	3 263 490	1 240 510	543 766	3 960 234
ACTIF IMMOBILISE	10 847 370	1 249 410	543 766	11 553 014

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 900	1 240 510	1 249 410
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		8 900	1 240 510	1 249 410
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			543 766	543 766
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			543 766	543 766

 **Notes sur le bilan**

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Notes sur le bilan

Tableau réalisé en Kilo-EURO

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI LOCHNESS	1	-23	70,00	1	1	1 306			-23	-16
SCI ARGONNAY	1	65	64,00	1	1	23		41	65	42
SCI TRUCKS APPOIGNY	1	-3	75,00	1	1	167			-3	
SCI VANCIA	1		85,00	1	1	30				
SNC LE PECQ	1		70,00	1	1	19				
SARL HIGHWAY STAR			51,00	566	566	1 059				
SCI DIGUE 2	1	-3	90,00	1	1	-1			-3	
SNC GENAS AMENAGEMENT		-61	90,00			-1 064			-61	-55
SCI BOULEVARD MONGE	1		51,00	1	1	594				
SCI BUSTA	1	-79	90,00	1	1	61		137	-79	-71
SCI TRUCKS-CARVIN	1		75,20	1	1	-1				
SCI TRUCKS LUDRES	1	-3	75,20	1	1	72			-3	
SCI TRACK	1	14 612	75,00	1	1	2 062		44 314	14 636	10 959
SCI BUSTARICA	1	26	90,00	1	1	99			26	24
SCI TRUCKS SAINT SEGAL	1	-1	75,20	1	1	103			-1	
SCI CMR	1	-1 198	98,00	1	1	3 065		1 074	19	
SCI LES SILOS DE JONAGE	1		51,00	1	1	328				
SNC MERE DENIS	1	-1	80,00	1	1	1 113			-1	
SNC TRUCKS & FREIGHT IMMO	1	1 913	95,00	1	1	18 161		5 825	1 913	1 818
SNC TURBINE	1	-817	90,00	1	1	3 179		285	-595	
SCI TRUCKS 1	1	22	90,00	1	1	1 102		1 072	33	20
SCI TRUCKS BOVES	1	-239	90,00	1	1	188			-238	
SAS HEVEA	1	-33	75,00	1	1	690			-33	
SCI GOLDOGREEN	1		80,00	1	1	-1				
SNC BRON BASTIE	1	-496	80,00	1	1	544			-130	
SNC DIGUE	1	856	90,00	1	1	8		12 739	892	770
SAS GERLAND FOR EVER	58	3 341	50,10	2 708	2 708			477	680	
SNC BILL	1	-1	85,00	1	1	919			-1	
SCI LA TOUR	1	-3	80,00	1	1	1			-4	
SCI ROVASOL	1	162	65,00	1	1	42			162	105
SNC DOCTEUR S	1	-42	75,00	1	1	330		197	104	
SCI NEDELEC	1		90,00	1	1	-1				
SCI PIVOLLES	1	-1	90,00	1	1	41			-1	-1
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SCI VILLEURBANNE GALLINE	3	6 002	49,90			-2 817		26 797	6 011	619
SNC LISSIEU LA BRAILLE	1	-4	50,00	1	1	68			-4	-2
SCI 174	1	12 833	40,00	1	1	1 334		85 271	13 461	5 133
SCI JDL BATIMENT 1	1	-1 874	42,50	37	37	127			-1 025	
SAS 6EME SENS UNIK	100		50,00	50	50	6 451				
SCI STUDY WEST	1	91	48,00			44			91	44
SAS VILLEURBANNE ANATOLE	54	-168	33,00	335	335	169			-166	
SCI HALLE C4	1	6 440	49,00			44		10 438	6 440	3 156
SNC 54 AUDRY	1	1	20,00			9			1	
SNC CITY LYON 6	1		50,00	1	1	32				
SNC AUDIBERT ET LAVIROTTE	1	28	50,00	1	1	250		101	28	14
SNC QUAI JAYR	1	-1	50,00	1	1	-35			-1	
GREEN ANGELS CAPITAL	10		25,00	3	3	3 617				
SNC DE L'EPIE	1	144	30,00			-136		320	144	43
SCI SINCERITY	1	-1	50,00	1	1	63			-1	
SCI CLUB 55	1	1 785	25,00			-231		22 380	1 785	
SCI JDL BATIMENT 2	1	-1 270	42,50	36	36	85		390	-505	
SCI 15 GERLAND	1	-12	15,00						-12	-3
SAS UNIVERSITE 2015	100	4 158	50,00	50	50	-1 877			6	

Notes sur le bilan

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
SCI SUCRE	1	-517	42,00			281			-421	
221 PRESSEUSE	1	-17	50,00	1	1	1 280		31	-17	
SCI INDUSTRIA	1	-654	50,00	1	1	1 052			-6	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	921 206	389 748		1 310 954
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		1 061		1 061
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 598			3 598
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	924 804	390 809		1 315 613
ACTIF IMMOBILISE	924 804	390 809		1 315 613

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 59 976 244 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	641 709	641 709	
Autres	59 325 678	59 325 678	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 858	8 858	
Total	59 976 244	59 976 244	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 100 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	54 213	27 107		81 320
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	54 213	27 107		81 320
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		27 107		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 23 500 361 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 076 110	8 076 110		
- à plus de 1 an à l'origine	5 462 370	528 600	2 151 858	2 781 913
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	344 495	344 495		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	625 642	625 642		
Dettes fiscales et sociales	1 993 669	1 993 669		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 418 472	6 418 472		
Produits constatés d'avance	579 602	579 602		
Total	23 500 361	18 566 590	2 151 858	2 781 913
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	515 924			
(**) Dont envers les associés	6 334 008			

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	42 132
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	6 501
Interet courus a payer	32 682
Personnel, charges à payer	61 576
Charges sur cp	27 709
Etat - charges a payer	68 324
Taxe apprentissage	3 983
Formation continue	3 002
Etat, charges à payer cvae	8 974
TAXE SUR LES SALAIRES	29 945
Intérêts courus comptes courants	499 438
Total	284 827

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avances	8 858		
Total	8 858		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	579 602		
Total	579 602		

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	54 213,20	27 106,60		81 319,80
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
Provisions pour dépréciation	26 244,73	9 804,75		36 049,48
Total	80 457,93	36 911,35		117 369,28
Exploitation		9 804,75		
Financières				
Exceptionnelles		27 106,60		

 **Faits caractéristiques****Autres éléments significatifs**

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus : néant

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 540 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Opérations faites en commun

Nature	Bénéfice	Perte
75500000 - Quote-part résult.faites commu	85 829	
75510000 - Qp op comm-sep compta internes	197 518	
Quote-part des Bénéfices réalisés en commun	283 348	
65500000 - Quote part de résultat s/opér.comm.		
Quote-part des Pertes réalisées en commun		

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>30 quai CLAUDE BERNARD 69007 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>5 3 9 4 4 9 1 2 4 0 0 0 2 0</u>		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 608 950
		Constructions	AP	AQ	5 949 565
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 264
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	3 960 233
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
	TOTAL (II)		BJ	BK	11 553 014
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	11 156 911
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 841
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	641 708
		Autres créances (3)	BZ	CA	59 325 677
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	400 000
	Disponibilités	CF	CG	22 286 990	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	8 857	
	TOTAL (III)	CJ	CK	93 822 988	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	105 376 002	IA	1 351 662
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	55 919 004	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	24 413 654	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	81 319	
	TOTAL (I)	DL	80 523 979	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 538 479	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 678 503	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	625 642	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 993 669	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	84 463	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	579 601	
TOTAL (IV)	EC	23 500 360		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	104 024 340		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 566 589		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	8 076 109		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
Désignation de l'entreprise : SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES							
Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	8 080 158	FH	FI	8 080 158	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 080 158	FK	FL	8 080 158	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	713 892	
	Autres produits (1) (11)				FQ	13	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 794 064
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	5 142 978	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(4 791 640)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	3 695 560	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	400 889	
	Salaires et traitements*				FY	866 102	
	Charges sociales (10)				FZ	354 670	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	390 808
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	9 804
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	248		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 069 423	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	2 724 640	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	283 347	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	29 513 863	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	322	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	29 514 186	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	518 458	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	518 458	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	28 995 727	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	32 003 716	

Désignation de l'entreprise <u>SAS 6EME SENS IMMOBILIER ENTREPRISES</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	646	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	646	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	24 136	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	27 106	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	51 242	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(50 596)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	7 539 465	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	38 592 244	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	14 178 589	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	24 413 654	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	1 044 373
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	18 082
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	680 302
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	91 247
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	35 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	713 892
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			60		
Amortissements dérogatoires			27 106		
Produits sur exercices antérieurs				646	
Charges sur exercices antérieurs			24 076		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

6^{ème} Sens Immobilier Entreprises

SAS au capital de 100 000 €

30, quai Claude Bernard

69007 Lyon

539 449 124 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 JUIN 2022

Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de 24 413 654,79 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

6^{ème} Sens Immobilier - Investissement

Présidente

Rep. par Nicolas Gagneux



6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES

Société par Actions Simplifiée
au Capital de : 100 000 euros
Siège Social : 30 quai Claude Bernard
69007 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale de la société 6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'**Assemblée Générale**, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **6^{ème} SENS IMMOBILIER ENTREPRISES** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne **les titres de participations, les stocks et les créances**.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associées.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévu à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Oullins,
Le 15 juin 2022**

**MAZA SIMOENS
Commissaire aux Comptes**

Benjamin SCHLICKLIN